



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 20 avril 2021

Délibération n°31-2021 : Répartition par fonction et attribution par composante et service des activités du référentiel 2020/2021.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984, notamment son article 7

Vu le décret n°99-855 du 4 octobre 1999, notamment son article 2

Vu l'arrêté du 31 juillet 2009,

Vu la charte de cadrage votée au Conseil d'administration restreint en date du 26 juin 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE A L'UNANIMITE des suffrages exprimés la liste des fonctions ainsi que la rémunération en heures ETD pour les responsabilités de charges pédagogiques, administratives et de valorisation de la recherche au titre du référentiel.

Membres en exercice : 30

Membres présents : 20

Membres représentés : 2

Suffrages exprimés : 22

- Pour : 22

- Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : Tableau référentiel 2020-2021.